

La Ville de Vienne met à disposition de ses habitants, des associations et des entreprises, des salles pour l'organisation de leurs événements.

Si vous souhaitez louer une salle, il vous suffit de télécharger le formulaire ci-contre et le retourner par courrier ou par mail au service qui gère la location de salle.

Attention : Ce formulaire de demande ne constitue pas une réservation définitive. Cette dernière ne sera effective qu'après courrier de confirmation par la Mairie de Vienne, envoyé sous trois semaines.

[Voir les informations complémentaires](#)

Contacts

Location de Salle

Mairie de Vienne
Place de l'Hôtel de Ville
BP126
38209 Vienne Cedex
Tel : 04 74 78 30 65
Courriel : reservation@mairie-vienne.fr [1]

Doc à télécharger [Demande de salle et matériel - entreprises](#) [2]

[Demande de salle et matériel - institutions](#) [3]

[Demande de salle - particuliers](#) [4]

```
jQuery(document).ready ( function(jQuery) { if(jQuery('.group-left .field-name-field-diaporama')){  
jQuery('.group-left .field-name-field-diaporama img').each(function(){ title = jQuery(this).attr('title');  
jQuery(this).parent().parent().prepend(""+title+'  
' ); }); } } );
```

URL source: <http://vienne.fr/vienne-pratique/location-de-salle>

Liens:

[1] <mailto:reservation@mairie-vienne.fr>

[2] http://vienne.fr/sites/default/files/Publications/Fichiers/formulaire_entreprises_0.pdf

[3] http://vienne.fr/sites/default/files/Publications/Fichiers/formulaire_institutions_0.pdf

[4] http://vienne.fr/sites/default/files/Publications/Fichiers/formulaire_particulier_0.pdf